



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



13075735

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

07 MAI 2013

le

Pr. Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/05/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0845.634.914

Dénomination

(en entier) : **"Conseils Qualité Solutions Horeca"**(en abrégé) : **"C.Q.S. Horeca"**

Forme juridique : ASBL

Siège : Chaussée de Louvain 484 à 5004 BOUGE

Objet de l'acte : **Nomination d'un Commissaire et changement du siège social.**

A l'unanimité, l'Assemblée générale extraordinaire du 20 août 2012, nomme comme commissaire pour un mandat de trois ans prenant cours avec l'année 2012, la Soc. Civ. SPRL Fernand Maillard, avenue de Nivelles 107 à 1300 Wavre (NN 0459.528.194), représentée par Fernand Maillard, réviseur d'entreprises (avenue de Nivelles 107 à 1300 Wavre) .

A l'unanimité, l'Assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2013 décide de changer l'adresse du siège social de l'association. A partir du 01 avril 2013, le siège social de l'ASBL C.Q.S Horeca se situe Avenue des Dessus de Lives, 2 à 5101 LOYERS.

Vincent FRETTO
Président

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature